

Le billet du président



Chers membres, chers amis IPA,

L'année qui vient de s'écouler a été intéressante sur plusieurs points. Comme vous le savez, le président international est suisse. Il s'agit de M. Pierre-Martin Moulin, issu de la région Valais. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette élection et de notre représentation au niveau international.

Votre comité a été très actif, car nous avons été sollicités par d'autres régions et avons eu quelques visites inattendues. Rencontre avec des membres IPA du Canada, de l'île Maurice et d'Angleterre. Nos traditionnelles manifestations se sont déroulées à ma plus grande satisfaction. Pour certaines, la participation a été un peu plus timide de la part de nos jeunes membres, ce qui est bien dommage. Je ne désespère toutefois pas. 2013, année du renouveau selon certains, apportera peut-être plus de participation. Le 1^{er} août 2013 sera important pour notre région car, comme annoncé dans mon dernier message, nous recevrons la délégation internationale des jeunes IPA; 60 personnes sont annoncées à ce jour. Il reste encore quelques places pour les accompagnants.

La nouvelle année qui se profile ne nous annonce pas que du beau. En effet, l'IPA Suisse a décidé d'augmenter sa cotisation (malgré la farouche opposition des présidents), augmentation qui se répercute sur l'IPA Vaud. Dans les nouveautés 2013 au sein du comité, il y aura la démission de notre membre Eric Sager qui se retire après 20 ans de dévouement. Le comité le remercie pour son engagement au sein de notre association. Nous proposerons trois nouvelles candidatures lors de la prochaine AG.

Je dois malheureusement également relever le comportement inacceptable de certains membres, pour qui l'attachement à l'IPA semble être plus lié au macaron qu'à notre association. Ces personnes se permettent d'attaquer notre secrétaire, qui fait un travail impeccable malgré ses horaires irréguliers. Certains oublient vite que les conditions de travail ont changé et que les activités de l'IPA ne se font plus sur le temps de service. Dès lors, comprenez que lorsque vous commandez un macaron, il faut un certain délai. Eh oui, des membres commandent un ou des macarons sans payer le montant demandé, pour les copains et copines, etc. Au vu de ce qui précède, nous nous voyons dans l'obligation d'effectuer des contrôles avant de délivrer ces macarons. Comme d'habitude, ce sont toujours les honnêtes membres qui sont pénalisés. Le macaron étant maintenant protégé, je n'accepterai plus les écarts et ne manquerai pas d'engager des procédures pénales



contre les membres qui nous portent préjudice. Noble est notre association, restons donc dignes. Dura lex sed lex.

Je vous remercie d'informer notre trésorier Patrick Bobard de vos changements d'adresse et vous rappelle que notre local est ouvert le 1^{er} jeudi de chaque mois (excepté en janvier et août). Vous trouverez plus de détails sur le nouveau site de l'IPA Vaud. www.ipavaud.ch

Au nom du comité, je vous souhaite une excellente année 2013, à vous et à vos familles.

SERVO PER AMIKECO

Michel Riesen, président



Fire Games 2012

Indications et règles de conduite pour l'usage de l'autocollant IPA

1. L'autocollant constitue l'emblème officiel de l'International Police Association (IPA)
2. L'autocollant n'est délivré qu'aux membres de l'IPA Vaud exclusivement.
3. L'autocollant indique que le détenteur du véhicule est membre de l'IPA.
4. L'autocollant ne peut être apposé que sur les véhicules enregistrés au nom d'un membre IPA Vaud.
5. L'autocollant peut, selon les cas, être apposé sur le véhicule du conjoint d'un membre IPA Vaud.
6. L'autocollant ne peut être transmis ou abandonné à de tierces personnes, afin d'éviter, dans certaines circonstances, de nuire à la renommée de l'IPA.
7. L'autocollant doit être restitué à la section cantonale lors d'un renvoi ou d'une démission.
8. **L'autocollant doit impérativement être enlevé avant la vente ou la destruction du véhicule (voir chiffre 6).**
9. **Pour obtenir un autocollant en remplacement d'un dit usé ou endommagé, il y a lieu de renvoyer l'ancien, accompagné d'un justificatif de paiement de 10 fr.**



Assemblée générale 2013

Vendredi 22 mars 2013, à 19h

Les membres de l'IPA Région Vaud sont invités à participer à l'assemblée générale qui se tiendra au Bâtiment administratif de la Pontaise (BAP) à Lausanne.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et signature de la liste des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du PV de l'AG du 30.03.2012
5. Rapport du président
6. Admissions/démissions
7. Rapport du caissier
8. Rapport des vérificateurs de comptes
9. Approbation et validation des comptes 2012
10. Election des vérificateurs de comptes
11. Cotisations 2014
12. Assemblée des délégués 2013
13. Election du président
14. Election du comité
15. Divers, propositions individuelles
16. Levée de l'assemblée, repas

Les propositions individuelles doivent parvenir au comité avant le 1^{er} mars 2013.

Au terme des débats, les participants qui le désirent pourront partager un apéritif suivi d'un repas, offerts par la région (les consommations sont à la charge des participants).

Pour des raisons d'organisation, les membres intéressés sont priés de compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et de le retourner jusqu'au 8 mars 2013.

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour le repas pris au terme de l'assemblée générale, le 22 mars 2013 à 21h, au Restaurant du BAP, à Lausanne.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 8 mars 2013, dernier délai, à :
IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2012

Vendredi 30 mars 2012, Bâtiment administratif de la Pontaise (BAP), Lausanne.

Ouverture de l'Assemblée générale

Michel Riesen, président, salue l'assemblée et fait circuler la liste des présences. L'assemblée entonne l'hymne IPA, devant la bannière.

Nomination des scrutateurs

MM. Gérard Truhan et Georges Oberson sont désignés comme scrutateurs pour l'assemblée.

PV Assemblée générale 2011

Le PV de l'AG 2011 n'amène aucune remarque et est accepté à l'unanimité.

Rapport annuel du comité

Michel Riesen est déçu du comportement de certains lors de l'AG 2011. Il demande un peu d'indulgence envers les membres du comité qui donnent de leur temps sans compter.

Propositions individuelles

Plusieurs requêtes ont été formulées par différents membres. Dès lors, le comité demande une modification de l'ordre du jour, ce qui est accepté à l'unanimité.

A la demande de M. Raymond Guillaume, il est précisé que M. Reynold Udry est MEMBRE, et non membre d'honneur, comme formulé dans le PV de l'AG 2011. En effet, M. Reynold Udry avait quitté sa fonction de policier et, de ce fait, n'avait théoriquement pas le droit de rejoindre l'IPA Vaud. Michel Riesen explique qu'il y a eu confusion au sein du comité et, puisque l'intéressé fait partie des membres actifs, demande que l'on vote pour qu'il puisse rester membre, ce qui est accepté à l'unanimité.

M. André Garessus constate que notre nouvelle membre Mme Lisette Goy est domiciliée en France voisine et il se demande pourquoi elle n'a pas rejoint la section IPA de sa région. Michel Riesen explique que Mme Goy est retraitée de la Police cantonale vaudoise et que, de toute façon, chaque membre est libre de rejoindre la section IPA de son choix.

Admissions / démissions

Au cours de l'exercice 2011, le comité relève 54 admissions et 33 démissions. Nous déplorons 11 décès. Durant une minute de silence, à la demande de notre membre, Mme Angélique Perruchoud, nous rendons hommage à nos disparus.

Notre membre M. Alfred Zeller demande que les noms de nos amis décédés soient cités. Michel Riesen répond que nous ne sommes malheureusement pas informés de tous les décès et qu'il préfère ne pas les nommer, afin de ne pas commettre d'impair.

Rapport du trésorier

La parole est donnée au trésorier qui nous informe que les comptes sont stables par rapport à 2010. Le capital est de 185'504.44 fr. et le bénéfice se monte à 299.15 fr.

Rapport des vérificateurs des comptes

M. Michel Deppen Mme Angélique Perruchoud et M. Reynold Udry se sont réunis le 22.03.2011 avec notre caissier, Patrick Bobard, à Aigle. Après investigation des pièces justificatives et explications de notre caissier, les vérificateurs des comptes attestent que la comptabilité est gérée avec exactitude, sérieux et compétence.

Après votation, les comptes sont acceptés à l'unanimité et le caissier est remercié pour son travail.

Élection des vérificateurs des comptes

M. Michel Deppen est au terme de son mandat.

Pour l'exercice 2012, Mme Angélique Perruchoud est nommée rapporteuse, M. Reynold Udry deuxième vérificateur et M. Bertrand Cornamusaz se propose comme suppléant.

Cotisations 2013

Le comité propose de ne pas changer le montant de la cotisation. Par contre, il suggère d'augmenter le macaron de 5 fr. à 10 fr. d'une part, étant donné le peu de gain sur chaque pièce, d'autre part, pour éviter les abus. En effet, Michel trouve qu'il y a des malhonnêtes parmi les membres et que certains se procurent des macarons pour tout leur entourage. Une discussion s'en suit, au terme de laquelle il est décidé qu'à l'avenir, les macarons seront remis aux nouveaux membres lors de l'assemblée générale uniquement, sauf en cas d'absence justifiée. Cette manière de procéder favorisera le contact avec le comité ainsi qu'avec les « anciens ».

Election du comité

Michel informe que le comité se représente en bloc et il demande l'approbation de l'assemblée pour sa réélection, ce qui est voté à l'unanimité.

Élection du président

Même scénario pour la réélection du président, qui est adoptée à l'unanimité.

Membres d'honneur

Aucun annoncé ou prévu.

Membres honoraires

Ils sont au nombre de 23, dont Patrick Bobard énumère les noms (3 sont présents). M. Raymond Guillaume trouve que l'on devrait informer ces membres par écrit avant l'assemblée et il s'étonne qu'il n'y ait pas une distribution de diplômes. Michel Riesen répond que la remarque est justifiée et que dorénavant les membres concernés seront avisés par courrier. A ce moment, ils auront la possibilité de demander leur diplôme, qui leur sera remis à l'assemblée.

Modification des statuts

Michel Riesen fait la lecture des nouveaux statuts, tels qu'ils ont été présentés dans le bulletin annuel. Il précise que ces statuts sont inspirés de ceux de l'IPA Suisse.

M. Michel Deppen aurait apprécié que l'on relate les changements dans le bulletin annuel (en faisant mention des adjonctions et modifications). Il se questionne au sujet de l'article 16, où il est stipulé qu'en cas de dissolution de l'association, le capital serait dorénavant versé à l'IPA Suisse et non à la FSFP. Michel Riesen indique que, contrairement à l'IPA Suisse, la FSFP n'a jamais rien fait pour notre association. M. Michel Deppen relève que nous avons supprimé la phrase, dans l'article 16, qui stipule que l'AG désigne le nombre de membres du comité. Il pense que c'est un oubli et que cette phrase devrait être conservée, ce que le président accepte.

M. Raymond Guillaume demande comment sont libellés les statuts de l'IPA Suisse en ce qui concerne les admissions. M. Michel Deppen lit les articles en question, à savoir :
« Art. 1 Tous les membres d'un corps de police ou de garde-frontière qui ont terminé avec succès la formation et qui sont en possession d'un diplôme, peuvent devenir membres de l'IPA.

Art. 1.2 Est considéré comme membre d'un corps de police, celui/celle qui est autorisé/e à exécuter toutes les fonctions de police, qu'il exerce à titre professionnel et qui a été engagé ou élu à cet effet. Par conséquent, cette personne est en possession de la pièce d'identité correspondante.

Art.1.3 Le membre d'un corps de police a terminé avec succès une école de police ou de garde-frontière, une formation équivalente ou une formation d'officier. »

MM. Michel Deppen et Raymond Guillaume ne sont pas d'accord avec l'admission des employés civils à l'IPA.

M. André Schoeri indique en exemple, qu'à la Police de Sûreté, certains employés civils effectuent des tâches de police et qu'il ne faut pas être trop restrictif. Michel Riesen ajoute que la police a évolué ces dernières années et que les civils ont actuellement les mêmes accès que les policiers à certains fichiers ou programmes informatiques. Christian Juriens intervient et précise que les employés civils effectuent des tâches de police selon leur domaine de compétences.

M. Jean-Pierre Davoli propose d'ajouter cette phrase « les adhérents à l'IPA Vaud doivent remplir les conditions mentionnées dans les statuts IPA Suisse », phrase qui figure déjà à l'article 4 des nouveaux statuts Vaud.

Selon l'article 11, les convocations à l'AG doivent être envoyées aux adhérents au moins 30 jours avant la date fixée et les propositions individuelles doivent parvenir au comité au moins 10 jours avant ladite date. Mme Françoise Perriraz déclare que le délai de 30 jours n'a pas été respecté par le comité. Michel Riesen indique que les bulletins annuels ont été postés le 28 février dernier et qu'il y a vraisemblablement eu un problème à la Poste. Par ailleurs, il précise qu'il n'a jamais refusé une proposition individuelle parce qu'elle était parvenue hors délai au comité.

Après votation, les nouveaux statuts de l'IPA Vaud sont acceptés à la majorité (25 favorables, 1 avis contraire). Ces statuts seront envoyés aux membres lors du prochain courrier.

Divers

MM. Gustave Rollier, Ulrich Stettler, André Garessus et Mme Françoise Perriraz ont fait parvenir une lettre au comité dans laquelle ils s'interrogent sur notre local de Chexbres, lequel nous coûte un loyer annuel de plus de 14'000 fr. et n'est que très peu utilisé. D'autre part, ils demandent au président ce que l'association compte faire de notre important capital financier.

Michel Riesen indique que le loyer du local n'est pas si excessif puisqu'en comparant les différentes annonces parues dans les journaux ces deux derniers mois, il a pu constater que le prix moyen des locaux à louer était nettement supérieur à ce que l'on paie à Chexbres. Il précise également que notre local est régulièrement occupé, notamment pour des réunions de comité de la Grenade ou de l'APGV, ainsi que pour des anniversaires et apéritifs de départs à la retraite.

M. André Garessus regrette que, lors de l'ouverture mensuelle du local, on ne voit que trop peu les membres du comité, uniquement Michel Riesen et Eric Sager. Il regrette également que notre local soit éloigné des transports en commun. Christian Juriens rétorque que notre local est à 300 mètres de la gare de Chexbres. Il précise encore que, tout comme l'année dernière, en 2012 le local sera ouvert tour à tour par les membres du comité.

En ce qui concerne notre capital financier, Michel Riesen déclare qu'il n'y a rien de prévu pour le moment et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Ces réponses conviennent aux 5 cosignataires.

Mme Françoise Perriraz a fait parvenir un mail à Michel Riesen dans lequel elle indique que le délai de convocation à l'AG (30 jours) n'a pas été respecté. Dans ce courriel, elle déclare également que les veufs/veuves des membres IPA sont admis à part entière et que cela n'est inscrit nulle part.

Michel Riesen lui répond que le conjoint est approché en cas de décès et qu'il n'est pas nécessaire de faire figurer cela par écrit.

M. André Garessus a fait parvenir un courrier au comité, dans lequel il nous informe d'une faute à l'ordre du jour. En effet, il y a lieu d'inscrire « cotisations 2013 » et non 2012. Cette erreur avait été corrigée entre-temps. M. Garessus déclare également que l'acceptation des nouveaux statuts devrait figurer à l'ordre du jour. Il regrette également que les noms des activités proposées (Paintball, Swin-Golf, Fire Games) soient en anglais. Il demande également si ces activités sont gratuites, puisqu'on ne parle jamais du prix dans le bulletin. Christian Juriens lui répond que nous n'allons pas franciser les noms des activités et qu'elles ne sont pas gratuites. Michel Riesen ajoute qu'aujourd'hui, toutes les activités sont payantes, de même que la sortie d'automne.



M. André Python, par courriel, a demandé que, dans les nouveaux statuts, on interdise l'accès à l'IPA Vaud aux personnes faisant de la politique active ou en ayant fait les 5 années précédentes. Au vu des statuts de notre association, le comité n'entre pas en matière.

M. Raymond Guillaume intervient pour nous proposer d'utiliser le capital financier de l'IPA Vaud en soutenant certaines sociétés sportives (offrir un ballon à une équipe de foot par exemple). Michel Riesen lui répond qu'on le fait, avec des sommes raisonnables. M. Guillaume rétorque qu'il serait bien que les membres soient informés de ces dons, ce dont Michel Riesen prend note.

M. Daniel Jaccard demande si le nombre de macarons IPA est limité par membre. Michel Riesen lui répond que chaque membre a droit à un macaron par véhicule immatriculé à son nom.

M. Daniel Jaccard s'étonne que les conjoints survivants puissent être membres de l'IPA Vaud à part entière, alors que cela paraît si compliqué d'accepter les employés civils. M. Raymond Guillaume ajoute que cela devrait figurer aux statuts. Michel Riesen et Patrick Bobard disent que cela ne concerne que 2-3 membres et qu'on ne va pas ajouter cela aux statuts.

Michel Riesen déclare qu'à la suite du repas de l'AG 2011, il est resté environ 400 fr. de frais de boissons à la charge de l'IPA Vaud car certains membres sont partis sans payer. Michel rappelle que le repas est pris en charge par l'association, mais pas les boissons. Il est déçu des profiteurs. Pour ce soir, notre président lit la liste des personnes inscrites au souper en précisant que seuls ces membres pourront partager le repas.

M. Michel Deppen se réjouit des débats bien nourris ayant animé notre assemblée. Il ne veut toutefois pas que Michel Riesen se sente personnellement attaqué. Bertrand Chenevard réagit en expliquant aux membres que certaines de leurs remarques, suivant comment elles sont formulées, peuvent être blessantes pour le comité qui s'investit beaucoup pour notre association. Il rappelle encore que l'IPA est basée sur l'amitié.

Clôture de la séance

L'Assemblée Générale est close à 2105.

Les membres présents inscrits sont conviés à partager un repas au Restaurant du BAP.

Marjorie Zumkeller

AGENDA IPA VAUD 2013

Manifestations régulières ou prévues

Date(s)

-
- **Assemblée générale IPA Vaud**
BAP, Lausanne VE 22 mars 2013, à 19h00
 - **Sortie de printemps**
Europa Park, Rust/Allemagne DI 21 avril 2013
 - **Assemblée des délégués**
à Martigny/VS VE-SA 26-27 avril 2013
 - **Sortie d'été**
Paintball, à Evolène/VS DI 2 juin 2013
 - **Swin-Golf**
à Lavigny/VD SA 6 juillet 2013
 - **Fire Games**
Versoix SA 24 août 2013
 - **Apéritif des retraités**
Local IPA Chexbres VE 1^{er} novembre 2013, 13h-17h
 - **Soirée choucroute**
Grande salle de Bioley-Orjulaz SA 16 novembre 2013, 19h



Nos manifestations, comme celles auxquelles nous participerons avec nos régions voisines, seront régulièrement publiées sur notre site internet (www.ipavaud.ch) et dans le mémento de la Revue de l'IPA Suisse.

Sortie de printemps

La sortie de printemps aura lieu le dimanche 21 avril 2013.

Cette année, nous vous proposons une journée à Europa Park, en Allemagne. Un autocar partira du Centre de La Blécherette à 6h. Le retour est prévu dans la soirée (départ de Rust à 18h tapantes). Le prix de cette journée (voyage et entrée au parc) est de 50 fr. par adulte et 25 fr. par enfant (de 4 à 16 ans).



Inscriptions et questions auprès de Richard Chambettaz.

Sortie de printemps 2013

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la sortie de printemps du 21 avril 2013 à Europa Park.

Le soussigné

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

Nombre de personnes (au total) : _____ (soit ____ adultes et ____ enfants)

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir **jusqu'au 31 mars 2013**, dernier délai, à :

IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES
ou à Richard Chambettaz : richard.chambettaz@ipavaud.ch
Possibilité d'inscription via notre site Internet (www.ipavaud.ch)

Invitation à participer à l'

Assemblée des délégués

qui aura lieu à Martigny/VS, les 26 et 27 avril 2013

Le comité a décidé d'offrir la carte de fête, qui comprend les repas et le logement, à trois membres de la région, lesquels participeront, en qualité de délégués, à cette prochaine assemblée.

Seules les trois premières inscriptions seront prises en compte. La carte de fête offrira la soirée de gala, une nuit d'hôtel et les animations du samedi matin. Les accompagnants devront s'acquitter de la somme de 100 fr. auprès de l'IPA Vaud (participation aux frais).

Nous vous prions de nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous pour le 1^{er} avril 2013, dernier délai.

Le comité



BULLETIN D'INSCRIPTION à l'AD 2013

Le soussigné

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

participera à l'AD 2013 à Martigny/VS, les 26 et 27 avril 2013.

- Mon inscription n'est valable que si je suis parmi les 3 premiers inscrits.
- J'entends de toute façon participer à l'AD et vous prie de prendre en compte mon inscription. Tous les frais seront à ma charge.

Je serai accompagné de ____ personne(s).

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 1^{er} avril 2013, dernier délai, à :
IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

Paintball 2013

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la sortie d'été (Paintball) du 2 juin 2013, à Evolène/VS.

Le soussigné

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

Nombre de personnes (au total) : _____

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 19 mai 2013, dernier délai, à :

IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

Possibilité d'inscription via notre site Internet (www.ipavaud.ch)

Swin-Golf 2013

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la sortie « Swin-Golf » du 6 juillet 2013

Le soussigné

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

Nombre de personnes : _____

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 30 juin 2013, dernier délai, à :

IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

Possibilité d'inscription via notre site Internet (www.ipavaud.ch)

Fire Games 2013

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour les Fire Games à Versoix, le 24 août 2013.

Le soussigné

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

Nombre de personnes (au total) : _____

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 30 juin 2013, dernier délai, à :

IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

Possibilité d'inscription via notre site Internet (www.ipavaud.ch)

Choucroute 2013

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la soirée choucroute du 16 novembre 2013, à Bioley-Orjulaz/VD.

Le soussigné

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

Nombre de personnes (au total) : _____

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 2 novembre 2013, dernier délai, à :

IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

Possibilité d'inscription via notre site Internet (www.ipavaud.ch)

Sortie d'automne / apéritif des retraités

Le traditionnel apéritif des retraités s'était transformé au fil du temps en sortie d'automne. Bien que cette activité soit accessible à tous nos membres, seuls les retraités y participaient.

Eric Sager, responsable de cette journée, quittera le comité à la prochaine assemblée générale. De plus, certains membres nous ont fait part de leur mécontentement, principalement à cause de la participation financière que nous avons demandé en 2012. Dès lors, votre comité a pris la décision de réinstaurer l'apéritif des retraités dès 2013.

Nous vous proposons donc de nous retrouver au local le vendredi 1^{er} novembre 2013, entre 13h et 17h, afin de partager le verre de l'amitié. Les membres actifs sont également les bienvenus.



Apéritif des retraités 2013

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour l'apéritif des retraités du vendredi 1^{er} novembre 2013, entre 13h et 17h au local IPA, à Chexbres.

Le soussigné

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP/Localité : _____

Nombre de personnes (au total) : _____

Date : _____ Signature : _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 30 septembre 2013, dernier délai, à :

IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

Possibilité d'inscription via notre site Internet (www.ipavaud.ch)



Aucun rappel pour cette manifestation ne sera envoyé par courrier !

Paintball 2012

En ce samedi ensoleillé, une quinzaine de membres IPA Vaud faisaient le déplacement à Evolène. Pour la sixième année consécutive, la journée "Paint-Ball" se déroulait en compagnie d'une délégation de membres de l'IPA Valais. La journée fut, une nouvelle fois, magnifique. Une fois les marqueurs déposés et les protections ôtées, tous les acteurs de cette manifestation se sont retrouvés devant une succulente raclette et ont pu partager le verre de l'amitié. J'en profite pour remercier les participants qui ont œuvré pour que cette journée soit une telle réussite.

Christian Juriens



IPA

Swin-Golf 2012

En cette belle journée de juin, une petite délégation de membres IPA Vaud s'est donnée rendez-vous pour la désormais habituelle sortie "Swin-Golf". Le cadre fantastique de Lavigny a ravi les participants lors de cette activité qui se pratique en pleine nature. J'en profite pour rappeler à nos membres que cette discipline récréative, dérivée du golf, est accessible à toutes et tous et ne demande aucun entraînement spécifique.

Christian Juriens



Fire Games 2012

Pour la cinquième année consécutive, une délégation de membres IPA Vaud s'est rendue au Centre de Formation du SIS à Versoix, afin de participer aux Fire Games. Lors de ces joutes sportives alliant vitesse, force, stratégie ou encore endurance, les valeureux membres ont su mouiller leurs maillots et représenter dignement notre association et notre canton. La devise "Servo per amikeco" a été le mot d'ordre de cette fantastique journée qui a été mémorable et enrichissante pour tous les participants. Je vous donne déjà rendez-vous le 24 août, pour l'édition 2013.

Christian Juriens



Sortie d'automne 2012

Le 12 octobre 2012, nous avons organisé une visite des installations techniques des Transports publics lausannois et du M2.

21 Amis IPA se sont retrouvés dès 11 heures au restaurant de la Patinoire de Malley, où nous avons partagé un apéritif, ainsi que le repas de midi.

En début d'après-midi, nous avons été rejoints par 19 membres. Nous avons été accueillis par M. Rentsch, chef de la sécurité des TL qui nous a guidés tout au long de la visite.

Pour commencer, nous avons vu un film très intéressant, intitulé "24 heures des TL". Ensuite, nous avons visité le poste de commandement général des TL, à Perrelet. Celui-ci comprend 4 modules (gestion du trafic des M1 et M2 et des véhicules route, informations directes au public des horaires et des éventuels retards ou suppressions de bus en cas d'accident ou de mauvaises conditions météo par exemple). Nous avons encore vu l'immense dépôt des bus, ainsi que le garage pour l'entretien courant et le lavage des véhicules.

Pour la suite, un bus a été mis à notre disposition et nous nous sommes rendus à Ecublens, où nous avons vu l'entrepôt des rames du M2 et les ateliers de rénovation où les systèmes d'ouverture des portes sont mis à rude épreuve. On nous a également présenté les nouvelles technologies informatiques.

Nous sommes ensuite partis à Epalinges, pour y visiter les ateliers d'entretien du M2. A cet endroit, le personnel change et révisé de grosses pièces, lesquelles sont mises à forte contribution. Nous y avons vu les véhicules spéciaux pour l'entretien des lignes ferroviaires et des installations électriques.

Au terme de la visite, nous avons été reconduits au Restaurant de La Patinoire de Malley, où nous avons partagé le verre de l'amitié.

Nous tenons particulièrement à remercier M. Rentsch pour ses explications extrêmement intéressantes. Nous pouvons ainsi mieux nous rendre compte de ce que représente toute les infrastructures et l'organisation des transports publics. Nous ne manquerons pas d'y penser lors de nos prochains trajets en bus.

Je remercie tous les participants et souhaite à tous nos membres une bonne année 2013.

Eric Sager



Réductions accordées aux membres IPA

Sur présentation de votre carte IPA, les entreprises ci-dessous vous accordent les réductions suivantes :

AcoustiCentre

(M. Bilde)
Rue du Sablon 13
1110 Morges
021 802 40 31
www.acousticentre.ch

Réalisation d'embouts auriculaires sur mesure pour radio (moulage). **120 fr. au lieu de 150 fr.**

AVIS - Location de voitures

Rue de Genève 102
1004 Lausanne
021 803 03 67
www.avis.ch

Rabais jusqu'à 20% accordé.
Carte à disposition auprès du président.

Badminton Malley

Chemin du Viaduc 12
1008 Prilly
021 624 22 21
www.badmintonlausanne.ch

Le prix "étudiant" est accordé aux membres IPA.

Carrosserie Bianchini

En Budron B14
1052 Le Mont-sur-Lausanne
021 653 49 78
www.carrosserie-bianchini.ch

Rabais de 15% accordé sur la main d'œuvre.

Chambre d'hôte

Région Estavayer-le-Lac
www.domainedelacoteire.com

Rabais de 10% accordé.

Fitness Passion

Chemin de la Colice 2
1023 Crissier
021 635 62 39
www.fitness-passion.ch

Rabais de 10% accordé au fitness. 750 m², 150 postes de travail et plus de 20 cours collectifs par semaine. Garderie gratuite et places de parc à disposition.

Garage AD

(B. Penneveyre & fils)
Route d'Yverdon 1
1042 Assens
021 881 13 16

Rabais de 15% accordé sur la main d'œuvre.

Karting de Vuiteboeuf

En Bochet
1445 Vuiteboeuf
024 459 19 22

www.kartingvuiteboeuf.ch

Réduction de 25 fr. (50 fr. au lieu de 75 fr.)

Pour 2 séries de 10 minutes avec les karts 270cm3,
3^{ème} série offerte.

Point Break

Av. Louis-Ruchonnet 4
1003 Lausanne
021 320 11 35

www.e-pointbreak.com

Rabais de 10% sur tout l'assortiment du magasin.

Rabais de 25% (+ TVA) accordé sur une paire de
chaussures de travail

Dans le but d'étoffer ces offres, les membres au bénéfice d'autres réductions sont invités à prendre contact avec Richard Chambettaz, afin d'en faire profiter le plus grand nombre.



MISE A JOUR DU FICHER DES MEMBRES IPA – REGION VAUD

Chers membres IPA,

Nous vous remercions de nous faire part de vos changements d'adresse ou d'affectation notamment, en passant par Patrick Bobard, responsable du fichier des membres.

Cela est important pour la transmission du courrier qui vous est faite par le comité ou par le Bureau National (carte de membre, revue IPA, manifestations, etc.)

Matériel disponible

L'intégralité du matériel proposé est visible sur notre site internet. Pour les achats et commandes, veuillez vous adresser à Bertrand Chenevard.

Autocollant Vaud	2.00
Casquette noire IPA Vaud	25.00
Casquette IPA Suisse	12.00
Ceinture en cuir (réversible noir/marron)	25.00
Coffret "Passion vin"	50.00
Couteau suisse rouge	16.00
Cravate internationale	18.00
Cravate en polyester (IPA Vaud)	40.00
Fanion Suisse (grand)	17.00
Fanion Vaud (grand)	20.00
Fanion Vaud (petit)	7.00
NOUVEAU ! Gilet polaire noir IPA Vaud (M à XL)	39.00
Gobelet en étain gravé	10.00
Médaille Région Vaud	18.00
Mini lampe de poche avec porte-clés	10.00
Pince à cravate	10.00
Pin's casquette (coffret de 11 pièces)	10.00
Plaquette en bois gravée	15.00
Polo Lincoln noir, bleu royal ou gris cendré (M à XXL)	30.00
Polo Lincoln noir, bleu royal ou gris cendré (XXXL)	36.00
Polo sans poche bleu ou mastic (M à XL)	20.00
Socle en bois (IPA Vaud)	10.00
Sous-verre en étain gravé	7.00
Stylo IPA Vaud	3.00
Sweat-shirt TEXAS BULL à manches longues (M à XXL)	35.00
Sweat-shirt TEXAS BULL à manches longues (XXXL)	40.00
T-shirt classique à col rond, noir, bleu royal ou gris cendré (M à XXL)	20.00
T-shirt classique à col rond, noir, bleu royal ou gris cendré (XXXL)	26.00
Tasse IPA Vaud	10.00
Thermos	20.00
Verres à vin blanc (6 pièces)	30.00
Verres à vin rouge sur pied (6 pièces)	45.00
NOUVEAU ! Veste polaire noire IPA Vaud (M à XL)	49.00



Hymne de l'IPA

Un flambeau d'amitié
Au-dessus des frontières
Pour chaque policier
Rayonne comme un soleil
Et, sur tous les pays
Se répand la lumière
Dans l'infini d'un même ciel

Au service du Bien
Chevaliers de la Paix
Rendons notre mission plus belle
Dans le cœur de chacun
La devise éternelle
Sera : « Servir par l'Amitié »

Nous avons en commun
L'amour de la justice
Et nous tendons la main
À tous ses défenseurs
Pour célébrer le nom
Et le grand sacrifice
De ceux qui sont
Morts dans l'honneur

Au service du Bien
Chevaliers de la Paix
Rendons notre mission plus belle
Dans le cœur de chacun
La devise éternelle
Sera : « Servir par l'Amitié »

Gloire à tous nos amis
Que le devoir suprême
Trouve toujours unis
Sans crainte du danger
Servant au premier rang
Et s'exposant eux-mêmes
En protégeant
La liberté

Au service du Bien
Chevaliers de la Paix
Rendons notre mission plus belle
Dans le cœur de chacun
La devise éternelle
Sera : « Servir par l'Amitié »

Adresses du Comité IPA Région Vaud

Président

RIESEN Michel
p/a Case Postale 135
1071 CHEXBRES
Tél. prof. : 021 644 83 37
Portable : 079 446 65 74
Fax : 021 644 83 35
mail : michel.riesen@ipavaud.ch

Vice-président

BOTTERON Olivier
p/a Case Postale 135
1071 CHEXBRES
mail : olivier.botteron@ipavaud.ch

Secrétaire, macarons, bulletin & répertoire internet

ZUMKELLER Marjorie
p/a Case Postale 135
1071 CHEXBRES
Portable : 079 705 67 17
mail : marjorie.zumkeller@ipavaud.ch

Trésorier, responsable fichier membres et changements d'adresses

BOBARD Patrick
p/a Case Postale 135
1071 CHEXBRES
Portable : 079 212 86 33
mail : patrick.bobard@ipavaud.ch

Responsable des voyages

CHAMBETTAZ Richard
p/a Case Postale 135
1071 CHEXBRES
Portable : 076 326 57 17
mail : richard.chambettaz@ipavaud.ch

Responsable des activités sportives

JURIENS Christian
p/a Case Postale 135
1071 CHEXBRES
Portable : 079 395 00 30
mail : christian.juriens@ipavaud.ch

Responsable des activités particulières

CHAMBETTAZ Eric
p/a Case Postale 135
1071 CHEXBRES
Tél. prof. : 024 454 12 81
Portable : 079 242 76 86
mail : eric.chambettaz@ipavaud.ch

Responsable des activités particulières et affaires juridiques

NEUHAUS Fabienne
p/a Case Postale 135
1071 CHEXBRES
Portable : 079 371 43 72
mail : fabienne.neuhaus@ipavaud.ch

Responsable du matériel

CHENEVARD Bertrand
p/a Case Postale 135
1071 CHEXBRES
Portable : 079 572 02 02
mail : bertrand.chenevard@ipavaud.ch